

**Cadre de réponse technique**

|  |
| --- |
| **Remplacement éclairage actuel par éclairage LED bâtiment Oncopole** |

Marché à procédure adaptée passé en application des articles  L2123-1, R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique.

**En cas de présentation de variante(s), le candidat présente un sous-dossier distinct complet par offre. Il veillera à identifier l’ensemble des avantages financiers et techniques découlant de sa solution variante, notamment au regard de la solution de base. A défaut, toutes ses offres seront irrégulières.**

Adresse de la plateforme de dématérialisation PLACE

https://www.marches-publics.gouv.fr/

Numéro d’assistance de PLACE

**+33 (0)1 76 64 74 07**

Sommaire

[Partie 1 : Méthodologie proposée pour l’organisation du chantier – Planning prévisionnel 3](#_Toc212105580)

[Partie 2 : Composition et compétence de l’équipe dédiée 3](#_Toc212105581)

[Partie 3 : Etude de dimensionnement, calcul d’éclairement et production du DOE 3](#_Toc212105582)

[Partie 4 : Qualité du matériel proposé 3](#_Toc212105583)

[Partie 5 : Retour sur investissement 3](#_Toc212105584)

[Partie 6 : Performance de l'offre en matière de la protection de l'environnement 4](#_Toc212105585)

# Partie 1 : Méthodologie proposée pour l’organisation du chantier – Planning prévisionnel

Le candidat décrit les différentes étapes nécessaires à la réalisation du chantier. Il joint à son offre un planning prévisionnel qui reprend chaque étape décrite et en indique la durée.

La notion de continuité d’éclairage doit être prise en compte et décrite au travers des étapes. Les phases bruyantes devront aussi ressortir.

……………………….

# Partie 2 : Composition et compétence de l’équipe dédiée

Le candidat décrit l’équipe qui sera dédiée à l’exécution du chantier. Il précise la composition de l’équipe et indique le profil des intervenants. Il joint les CV faisant apparaitre les qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques intervenant dans le cadre de l’exécution du marché

……………………….

# Partie 3 : Etude de dimensionnement, calcul d’éclairement et production du DOE

Le candidat indique la méthodologie des études de dimensionnement

……………………….

Le candidat indique le mode de calcul d’éclairement

……………………….

Le candidat indique la méthodologie de production du DOE

……………………….

# Partie 4 : Qualité du matériel proposé

Le candidat présente le matériel, outillage qu’il propose pour l’exécution du chantier en cohérence avec les spécifications indiquées dans le CCTP.

……………………….

# Partie 5 : Retour sur investissement

L’engagement sur retour sur investissement sera détaillé par un calcul.

Pour effectuer le calcul du RI, le prix de référence du KWh sera le suivant :

* Prix du kWh HP Saison Basse : 0.3537 €
* Prix du kWh HC Saison Basse : 0.3249 €

La méthode de calcul, se basant uniquement sur la tranche ferme, est la suivante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Installation** | **Existante** | **Proposée** |
| Puissance de l’installation (dit P) |  |  |
| Durée d’éclairement (h) moyenne de 8h/j (dit D) |  |  |
| Consommation annuelle (dit CA)  *Calcul : P x D* |  |  |
| Prix du KWh (dit P KWh) |  |  |
| Coût annuel énergie  *Calcul : CA x P KWh* |  |  |
| Economie annuelle |  |  |
| **Retour sur investissement estimé** | | ………………………. |

# Partie 6 : Performance de l'offre en matière de la protection de l'environnement

NB : Tout renvoi vers un rapport général de la responsabilité sociétale et environnementale de l’entreprise (du groupe) en lieu et place de réponses spécifiques aux questions ci-dessous est à proscrire, sauf à cibler spécifiquement les chapitres / paragraphes de ce rapport qui répondent à ces questions. **Pour rappel, seront prises en compte uniquement les actions mises en œuvre pour l’exécution du marché et aucunement la politique générale environnementale de l’entreprise.**

Le candidat indique la performance énergétique du matériel

……………………….

Le candidat indique la durabilité du matériel

……………………….

Le candidat décrit le processus qui sera mis en place en matière de gestion des déchets et de revalorisation des déchets du chantier.

……………………….

**FIN DU CRT**